

### **1) Administration**

Monique Martinez commence par rappeler les changements de personnel qui vont intervenir ou sont intervenus au cours de cette année qui a connu un fonctionnement un peu difficile ; elle présente **Katia Dago** et annonce le prochain départ à la retraite de Christiane Baraston; nous aurons donc une nouvelle gestionnaire, et il y aura un remodellement de l'espace.

Monique Martinez aborde diverses questions administratives, à commencer par les modalités de convocation des jurys de thèse. Une discussion s'engage pour savoir si il est préférable de convoquer par voie postale ou envoi électronique. Finalement, le conseil s'accorde pour **maintenir les pré-rapports et la convocation envoyés par voie postale**, et proposer le recours à la voie électronique en cas d'urgence et de pré-rapports envoyés très en retard par les pré-rapporteurs.

### **2) Durée des thèses et allocations**

Monique Martinez en vient ensuite aux mauvaises nouvelles. **Le rapport de l'AERES concernant l'ED condamne les suspensions de thèse et les 6ème années.** Selon la réglementation, même si on peut tenter de jouer sur un certain flou législatif, la suspension doit concerner les congés de maternité ou les congés maladie. Si l'ED a pu jouer cette année sur le vide juridique, cela a été pointé par l'AERES. Il semble donc qu'à l'avenir on ne puisse plus accorder de suspension de thèse, et plus de 6ème année. Diverses personnes interviennent pour réaffirmer qu'on ne peut perdre à la fois suspension et 6ème année, et rappeler la spécificité des disciplines qui demandent des recherches de longue haleine, d'autant que les PRAG ou enseignants du secondaire, qui composent une part non négligeable de nos doctorants, disposent de peu de temps. et ont donc besoin d'années supplémentaires. **La question de la réinscription en thèse avec un sujet différent** est posée par Arnaud Rykner ; là encore, **désormais, il faut changer non seulement de sujet, mais aussi de directeur et de type de doctorat, c'est-à-dire de matière.** Arnaud Rykner demande que soit confirmé ce dernier point. Pour éviter la mise en difficulté, Monique Martinez suggère qu'il faudra désormais **s'interroger non seulement sur les capacités d'un étudiant, mais aussi sur d'autres critères pour inscrire les thèses, comme l'assise psychologique de la personne.**

Le conseil de l'Ecole Doctorale ALLPH@, après avoir délibéré, réaffirme son vœu de **continuer la procédure permettant aux doctorants de poursuivre la rédaction des thèses dans des limites temporelles moins contraignantes, et qui prennent en compte la difficulté à assurer des financements pour les doctorants dans nos disciplines et le fait que nombre de ces disciplines demandent un travail de terrain sur la longueur ; il s'en remet à la décision de l'établissement, en souhaitant maintenir la sixième année.** Voté à l'unanimité.

Le cas particulier des **allocataires** est ensuite évoqué. Selon les exigences de l'AERES, les cinquièmes années posent problème.

Une demande **d'ajout de mention** émane de chercheurs en **Arts Plastiques, Arts Appliqués (Mention sciences des arts)**; c'est une mention qui existe au niveau national; elle est votée à l'unanimité.

Les **modalités d'attribution des contrats doctoraux** sont discutées. Les Masters étaient partie prenante jusque là dans l'attribution des contrats doctoraux. Cela pose selon l'AERES un problème d'équité avec les Masters étrangers, puisque l'ED est incitée à attirer des doctorants extérieurs, voire étrangers.

Il est décidé de **laisser aux laboratoires le soin de faire remonter les candidatures proposées**, selon des modalités de concertation laissées libres à chacun.

Monique Martinez pose le problème des **encadrants à titre individuel** dans les ED, et des périmètres disciplinaires. Certains encadrants vont demander à titre individuel à être rattachés à ALLPH@, bien qu'appartenant à une équipe de TESC. Inversement, certains membres d'une sous équipe de PLH (CRATA) dont le rattachement est prévu à TESC souhaiteraient rester à ALLPH@.

Les **allocations fléchées sont supprimées**; des allocations vont être redistribuées en interne par le PRES, sur la base des allocations attribuées par le passé. Il va être difficile pour ALLPH@ d'en obtenir (4 allocations fléchées ont été obtenues sur 5 ans), mais Monique Martinez demande aux labos de faire remonter leur demande pour négocier en fléchant en interne. Le dossier sera inspiré du modèle de l'an dernier. L'appel d'offre sera sur le site fin avril. Voté à l'unanimité.

### **3) gestion financière**

L'affectation des reliquats du budget 2009 est discutée. Il est proposé **d'aider les étudiants à la mobilité internationale**, de faciliter les échanges vers Giessen, les co-tutelles, et de verser une somme à une association ad hoc d'étudiants qui propose un projet. Voté à l'unanimité.

Le conseil de l'ED ALLPHA, constatant les difficultés inhérentes à la gestion des jurys de thèse par les départements, et insistant sur la logique qu'il y aurait à ce que ces jurys de thèse soient gérés par les laboratoires et équipes doctorales, **souhaite que les budgets concernant les jurys de thèse soient versés aux laboratoires** qui assumeront l'intégralité des tâches y afférant. Voté à l'unanimité.

### **4) formations**

Monique Martinez propose qu'il devienne **obligatoire d'assister à un « doc to me », un « à mi parcours »**. Voté à l'unanimité.

Le PRES est en train de mettre en place des ECTS, afin de faire un effort pour attirer des doctorants étrangers.

Monique Martinez informe que le CDS propose un Plan de formation ((ex CIES) pour les doctorants chargés d'enseignement. Il faudra aller sur le site du CDS pour s'inscrire aux modules.

Elle souhaite également mettre en place une formation langue au sein du PRES pour préparer les doctorants à la communication scientifique (et la prise de parole) en langue étrangère (anglais/espagnol).

Elle propose **l'évaluation des enseignements**. Voté à l'unanimité.

Elle rappelle la **création du laboratoire junior, l'Atelier de Recherche Arts et Science** (comprenant des philosophes, sociologues, designers).

### **5) gouvernance**

Monique Martinez revient sur la direction de l'ED ALPPH@ et propose une direction adjointe au niveau de l'Ecole. La candidature de Françoise Knopper, de par ses responsabilités au sein de l'IRPALL et le rôle qu'elle peut jouer auprès de Giessen, est particulièrement bienvenue. Françoise Knopper analyse la fiche de poste et confirme qu'elle sera candidate pour l'élection de juin, si elle peut passer le relais pour d'autres responsabilités.

6) Conventions : la **convention avec l'ED 3LA**, co-accréditée avec l'ENS est votée à l'unanimité.

La séance est levée à midi moins le quart.